UP'Chaux
UNION DES PRODUCTEURS DE CHAUX

Contribution de UP'Chaux à la consultation sur les Projets de décret et d'arrêté ministériel modifiant les dispositions relatives à la filière à responsabilité élargie des producteurs des produits et matériaux de la construction du secteur du bâtiment

Union des Producteurs de Chaux (UP'Chaux) - Mai 2026

L'Union des Producteurs de Chaux (UP'Chaux) représente les industriels français de chaux aérienne, dont la production annuelle s'élève à 2 à 3 millions de tonnes. La chaux est un matériau de base utilisé dans de nombreuses applications essentielles, notamment dans la sidérurgie, le génie civil, le traitement de l'eau et des fumées, l'agriculture ou encore la production de verre et de papier.

UP'Chaux attire l'attention sur la nécessité de clarifier le traitement des produits à double usage Bâtiment / Travaux publics dans le cadre de la refondation de la filière REP PMCB.

Les règles communes OCAB applicables depuis octobre 2023 reposent sur des arbitrages opérationnels par produit. S'agissant de la chaux, elles distinguent notamment :

- la chaux conditionnée, considérée comme PMCB ;
- la chaux en vrac et les liants à base de chaux, considérés comme hors périmètre.

Le projet de décret introduit une exclusion pour les produits ou matériaux relevant exclusivement des travaux publics. Cette précision ne permet toutefois pas de traiter le cas des produits à double usage, dont l'affectation dépend des circuits de commercialisation et des usages finaux.

En l'absence de clarification explicite, cette situation est susceptible de créer des divergences d'interprétation entre acteurs, avec des conséquences directes sur les obligations de déclaration, de facturation de l'éco-contribution et, plus largement, sur la sécurité juridique des producteurs.

UP'Chaux recommande en conséquence de **confirmer explicitement le maintien des arbitrages existants**, ou, à défaut, de préciser les règles applicables aux produits à double usage avant l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions.

Amandine Gambin
Secrétaire Générale
amandine.gambin@upchaux.fr
+33 6 23 01 32 89